

La Municipalité de Grandson met au concours un poste de :

**TECHNICIEN EN GENIE-CIVIL - 100 % - H/F**  
au service des Travaux, réseaux & énergies

Tâches principales :

- Mise à jour et mise en œuvre du PGEE de la commune de Grandson
- Planifier et piloter des chantiers communaux de construction et d'entretien des infrastructures souterraines et routières
- Renseigner la population et les mandataires externes sur le thème du cadastre souterrain sur la base des règlementations en vigueur
- Etre le référent technique transversal du service dans le cadre des demandes de permis de fouilles et des chantiers de constructions privés
- Participation à la préparation et la gestion des budgets

Profil souhaité :

- Certificat fédéral de capacité (CFC) de dessinateur(trice) en génie-civil ou formation jugée équivalente
- Minimum 3 années d'expérience professionnelle dans le suivi ou la direction de chantiers liés aux infrastructures souterraines et routières
- Connaissances des normes et directives en relation avec l'activité
- Sens des responsabilités, esprit d'analyse et de synthèse
- Aisance relationnelle et esprit d'équipe
- Maîtrise des outils MS Office
- Connaissance du tissu local de Grandson et sa région, un avantage !

Conditions spéciales :

- Titulaire du permis de conduire pour véhicules légers (catégorie B)
- Extrait du casier judiciaire suisse à fournir lors de l'engagement
- Entrée en fonction : 1er août 2021 ou date à convenir

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Laurent Thiémar, chef de service, 079 657 82 36.

Les offres accompagnées d'un curriculum vitae, copies de diplômes et certificats, références, prétentions de salaire, sont à adresser au service des travaux et de l'environnement, rue Basse 57, CP 23, 1422 Grandson ou par courrier électronique à [lth@grandson.ch](mailto:lth@grandson.ch), d'ici au 15 mai 2021 au plus tard.

Les candidatures incomplètes ou non-conformes ne seront pas prises en considération dans le processus de traitement des dossiers et aucune suite n'y sera donnée.